

En vertu de la politique 1056 – La responsabilité des enfants qui fréquentent la bibliothèque ou le bibliobus, la formulation suivante doit être utilisée pour les affiches dans toutes les bibliothèques et les bibliobus :

Les enfants sont les bienvenus à la bibliothèque.

Il incombe toutefois aux parents, aux tuteurs ou aux parents-substituts de surveiller et de protéger leurs enfants.

Les enfants de moins de douze ans devraient être accompagnés d'un parent, d'un tuteur ou d'un parent-substitut lorsqu'ils fréquentent la bibliothèque.

Les enfants sont les bienvenus au bibliobus.

Il incombe toutefois aux parents, aux tuteurs ou aux parents-substituts de surveiller et de protéger leurs enfants.

Les enfants de moins de douze ans devraient être accompagnés d'un parent, d'un tuteur ou d'un parent-substitut lorsqu'ils fréquentent le bibliobus.